LES INSTALLATIONS SPORTIVES : 1e OUTIL DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS D’EPS. CLE D’UN ENSEIGNEMENT DE QUALITE.

UN DUR COMBAT.

UNE ACTUALITE A BEAUMONT.

Dans les différents CDEN où était envisagée la construction d’installations sportives pour le collège de Beaumont, le SNEP 26 a demandé avec insistance d’être consulté étant donné qu’il n’y avait pas encore d’équipe d’EPS en poste. Même si aucune opposition explicite à cette volonté n’a été exprimée, dans les faits, aucune discussion n’a été engagée à ce sujet.

Lorsque les enseignants ont pris leur poste à la rentrée 2018, ni l’équipe ni la direction de l’établissement n’avait d’information sur ce nouveau gymnase qui allait incessamment sortir de terre. C’est à la demande pressante de l’établissement qu’une réunion de présentation du projet par les services départementaux a été organisée avant les vacances d’automne.

Est alors apparue la non prise en compte préalable des besoins pour un enseignement de qualité de l’EPS dans un établissement amené, à terme, à accueillir près de 600 élèves. En effet, avec la construction d’une grande salle prévue pour les sports collectifs et le badminton, et à terme 5 collègues amenés à fonctionner ensemble, il était implicitement programmé que le collège continue à utiliser les installations municipales situées à plus de 15 mn à pied (pourtant sans accord préalable avec la nouvelle municipalité). Conséquences collatérales : des cours amputés de 50% de leur temps de pratique, une pénibilité accrue, des conditions de sécurité non satisfaisantes (dojo trop petit, défaut d’isolation phonique).

Conscient de la nécessité de mener ce combat pour l’intérêt général des élèves et des enseignants amenés à utiliser ces installations dans les dizaines d’année à venir, l’équipe en poste actuellement a avec responsabilité pris en charge le dossier.

S’en est suivi tout au long de l’année scolaire de nombreuses étapes (courriers, motions CA, interpellations IPR, demandes d’audience abouties auprès du CD, du DASEN), d’une histoire déjà bien longue et demandant beaucoup d’énergie pour faire entendre les besoins de la discipline.

Le SNEP était présent auprès des collègues pour demander des entrevues auprès du CD et du DASEN, pour solliciter la presse (article et photos lors du stage « GPS »).

Il s’agit maintenant de faire reconnaître la réalité des besoins en équipement de l’EPS au collège de Beaumont qui va voir sa population scolaire augmenter largement dans les prochaines années et de convaincre les services départementaux de la nécessité d’amender le projet. L’équipe EPS demande la construction d’une salle complémentaire indispensable à l’enseignement des activités de combat, gymnique et artistiques.

Ce qui se passe à Beaumont est un exemple qui prouve, si besoin était, que nous devons être vigilants et partie prenante de chaque projet de construction d’installations, pour une vision à long terme du service rendu pour l’intérêt général. C’est un combat pour la reconnaissance de notre discipline, une EPS de qualité riche et équilibrée.

Nous devons nous positionner comme interlocuteur privilégié des autorités décisionnelles, en nous appuyant sur nos instances représentatives IPR et syndicats. Les choses doivent pouvoir bien se passer si les équipes sont présentes, prises en compte comme professionnel, si l’écoute est réciproque et le projet négocié. Cela semble être le cas à St Donat et à Chabeuil…. Affaires à suivre

Actuellement le « plan d’action pour l’EPS » est l’occasion de faire remonter aux décideurs nos besoins emparez vous en !!!

NB : Nous vous rappelons que le SNEP a produit différents livres (grandes salles, SAE, …) reconnus par le ministère de l’ EN pour vous aider. Vous pouvez les commander